

LE FONDS Flexigestion Patrimoine

- Code ISIN : **FR0010259424**
- Forme juridique : **FCP de droit français**
- Société de gestion : **CM-CIC Asset Management**
- Indicateur de comparaison : **pas d'indicateur**
- Date de création de l'OPC : **26 juin 1995, changement de gestion le 27 mars 2015**
- Encours sous gestion : **1,361 milliard d'euros au 31 août 2018**

Investisseurs

- Profil investisseur : **tous souscripteurs sauf investisseurs américains**
- Durée de placement recommandée : **supérieure à cinq ans**

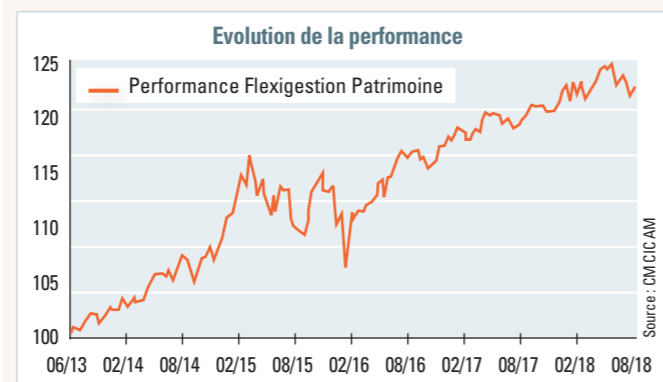
Frais

- Frais courants de l'exercice précédent : **1,68 %**
- Frais de gestion directs max. TTC : **1,2 %**
- Frais de gestion indirects max. TTC : **2,5 %**
- Frais de souscription max. : **5 %**
- Frais de rachat : **0 %**

Performance

■ Objectif de performance : **Flexigestion Patrimoine a pour objectif, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance sur une durée de placement recommandée supérieure de cinq ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA. Compte tenu de l'objectif de gestion du fonds, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent.**

- Performance cumulée au 31/08/2018 : **+ 2,28 %**
- Volatilité au 31/08/2018 : **3,31 %**
- Gestion flexible depuis le 27/03/2015 : **4,50 %**



Pourquoi investir dans ce fonds ?

La plupart des investisseurs se trouvent face à un choix qui ne leur convient guère : accepter une performance négative sur des placements à faible risque en capital ou opter pour une augmentation de l'exposition au risque de marché dans l'espoir d'en capter la prime. Pragmatisme et flexibilité s'imposent plus que jamais comme des qualités essentielles dans le domaine de l'allocation d'actifs.

La conception des trois fonds flexibles Flexigestion 20-70, Flexigestion 50-100 (ex Flexigestion 70-100, les bornes d'exposition aux actions de ce fonds ayant été élargies au mois de juillet dernier) et Flexigestion Patrimoine apporte une réponse séduisante aux investisseurs de long terme qui souhaitent obtenir sur la durée de placement une rémunération attrayante tout en bénéficiant d'une gestion attentive aux risques de marché. L'allocation d'actifs de ces fonds évolue en fonction des risques et opportunités

anticipés par l'équipe de gestion, mais aussi selon l'orientation de chaque portefeuille. Privilégiant davantage la carte de la diversification, l'exposition actions de Flexigestion Patrimoine peut évoluer entre 0 % et 70 %, ce qui en fait un fonds particulièrement adapté comme unité de compte en assurance-vie. Ainsi l'équipe de gestion peut saisir les fenêtres d'opportunités qui s'ouvrent sur les différents marchés actions, taux et devises dans le monde, tout en conservant la capacité à réduire l'exposition du portefeuille en cas de montée des risques.

Le processus de gestion

Le processus de gestion mis en place pour la gamme des fonds Flexigestion vise à optimiser l'utilisation des moteurs de performance que sont l'allocation d'actifs et la flexibilité. Tout d'abord, le comité d'allocation se réunit chaque mois afin de débattre de l'environnement économique et financier. Il définit le cadre général

de la stratégie d'investissement. Ensuite, la réunion hebdomadaire s'appuie sur les conclusions de ce comité afin de déterminer les tendances de marché, les points d'inflexion et les thématiques d'investissement à mettre en œuvre. Elle apporte une première plage de flexibilité et de réactivité. Dans ce processus très rigoureux, les gérants disposent également de marges de manœuvre qui leur permettent de réagir en fonction de leurs convictions et de leur lecture de l'évolution du marché. Pour ce faire, ils utilisent notamment des instruments financiers à terme sur actions, taux et devises. Ils accompagnent ainsi les décisions du comité d'allocation, tout en ayant la possibilité d'initier des positions contracycliques de l'exposition actions et taux s'ils le jugent préférable. En tout état de cause, pour chaque classe d'actifs, leurs décisions sont auditées par un comité de suivi hebdomadaire et par le contrôle interne de la société de gestion. Si l'allocation d'actifs tient une place centrale dans l'évolution de Flexigestion Patrimoine, la sélection des instruments

Risques

- Echelle de risque : **4 sur une échelle de 1 à 7***
- Risque de perte en capital
- Risque lié à la gestion discrétionnaire
- Risque de marché actions
- Risque lié à l'investissement en actions de petite capitalisation
- Risque d'investissement sur les marchés émergents
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque lié aux investissements dans des titres spéculatifs (haut rendement)
- Risque de change
- Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés
- Risque de contrepartie

* L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur cinq ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

d'investissement constitue aussi un moteur de performance. Ainsi, les gérants puisent dans le vivier des fonds, internes et externes, analysés quantitativement et qualitativement par l'équipe multigestion de CM-CIC AM. Il leur revient de sélectionner parmi les 200 fonds listés ceux qui correspondent le mieux à l'orientation stratégique du portefeuille.

La société de gestion

CM-CIC Asset Management est la société de gestion d'actifs du groupe Crédit Mutuel CM11. Avec plus de 69,5 milliards d'euros d'encours, CM-CIC Asset Management se place, à fin juillet 2018, au quatrième rang national des groupes financiers en actifs gérés (source SIX). Son offre intègre les gestions classiques (monétaires, obligataires, actions, diversifiées, gestions indiciaires et structurées) et des pôles plus novateurs (gestion multistratégie, gestion flexible, gestion de style growth et value, ISR, gestion quantitative et gestion thématique). ■

Marianne di Meo



Les convictions des gérants, Pierre Castel et Hugues Daninos

L'équipe de gestion

Réunis au sein du pôle de la gestion diversifiée dirigé par David Taieb, **Pierre Castel** (à gauche) et **Hugues Daninos** (à droite) co-gèrent les fonds Flexigestion 50-100, Flexigestion 20-70 et Flexigestion Patrimoine en s'appuyant sur leur complémentarité. **Pierre Castel a rejoint CM-CIC Asset Management en 2005 et dispose d'une expérience de onze ans dans la gestion d'actifs. Hugues Daninos, arrivé en 2007, gère des portefeuilles multi-classes d'actifs depuis plus de quinze ans sur les marchés financiers.**

Quels types d'actifs privilégiez-vous actuellement ?

Dans les trois fonds de notre gamme Flexigestion, nous privilégions les actions européennes, sur tous les styles : valeurs de croissance, valeurs cycliques, petites et moyennes capitalisations... Nous considérons qu'elles offrent un potentiel de revalorisation intéressant. Les obligations d'entreprises européennes, de leur côté, bénéficient toujours d'un coussin de sécurité, dans la mesure où la BCE fait preuve de prudence pour normaliser sa politique monétaire.

Nous sommes également positionnés sur les obligations émergentes libellées en dollar – plutôt qu'en devises locales, pour mieux maîtriser le risque et la volatilité – et sur des durations courtes, afin de limiter la sensibilité à la remontée des taux d'intérêt. Cette stratégie nous permet de générer un taux de rendement actuariel positif, de l'ordre de 2,5 %.

Nous restons en revanche prudents sur les actions américaines, qui ont pourtant surperformé les autres classes d'actifs ces derniers temps, en raison de leurs niveaux de valorisation élevés. Nous restons aussi à l'écart des obligations américaines, qui vont être pénalisées par la normalisation de la politique monétaire outre-Atlantique.

Êtes-vous exposés à des actifs décorrélés ?

Nous avons mis en place des stratégies de facteurs de risque et des stratégies long-short actions sur le thème des fusions-acquisitions, mais leur poids dans le portefeuille reste limité, de l'ordre de 4 %. Nous considérons que ces gestions non corrélées ne sont pas en mesure de s'adapter rapidement lorsque l'environnement de marché change très vite, comme c'est actuellement le cas. Pour le moment, nous préférons donc construire un portefeuille bien diversifié, en matière de zones géographiques, de classes d'actifs et de devises, afin d'avoir une sensibilité à des thématiques très différentes, plutôt que de développer une poche d'actifs décorrélés.

Compte tenu de cette stratégie de diversification, vous restez donc sereins pour les mois à venir...

Il y a actuellement un certain nombre d'éléments exogènes qui perturbent les marchés : la situation politique italienne, les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, la crise monétaire turque... Néanmoins, il n'y a pour le moment pas de signes de contagion. Les actifs refuge dans les périodes de tensions, comme le yen ou l'or, ne se sont pas appréciés. La volatilité n'a pas explosé et les spreads de crédit ne se sont pas notablement écartés. Nous estimons que les dossiers précédemment évoqués devraient connaître une issue favorable.

La situation actuelle offre donc des points d'entrée sur les classes d'actifs qui ont été pénalisées, comme les actions européennes. Notre stratégie flexible va nous permettre de mettre à profit ces opportunités d'investissement. Au final le couple rendement/risque de notre portefeuille va s'en trouver amélioré. ■